



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-64978>

Département(s) de publication : 17

Annonce n° 24-64978

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté de Communes Aunis Sud

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mission de Maitrise d'oeuvre concernant la création d'un gymnase à Aigrefeuille d'Aunis

Description : La Communauté de Communes Aunis Sud souhaite doter son Complexe Sportif situé à Aigrefeuille d'Aunis, d'un nouveau gymnase. Les utilisateurs privilégiés de cet équipement, seront le collège André Dulin voisin de l'équipement sportif (750 élèves), le collège privé Saint-Sacrement (140 élèves) et le groupe scolaire localisé en bordure sud du site, pour la pratique des sports collectifs essentiellement . Au-delà du public scolaire en journée, il faut ajouter les clubs qui pratiquent en soirée, le mercredi et le week-end. L'équipement accueillera plusieurs clubs, dont les clubs de basket et d'athlétisme (école d'athlétisme en période hivernale)

Identifiant de la procédure : d0e5503e-2eb6-4a5e-ae6f-bf82b9feef52

Identifiant interne : 2024-SR-04

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Concours de maîtrise d'oeuvre sur esquisse. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Nature principale : Prestation intellectuelle

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0000

Titre : Mission de Maitrise d'oeuvre concernant la création d'un gymnase à Aigrefeuille d'Aunis

Description : La Communauté de Communes Aunis Sud souhaite doter son Complexe Sportif situé à Aigrefeuille d'Aunis, d'un nouveau gymnase. Les utilisateurs privilégiés de cet équipement, seront le collège André Dulin voisin de l'équipement sportif (750 élèves), le collège privé Saint-Sacrement (140 élèves) et le groupe scolaire localisé en bordure sud du site, pour la pratique des sports collectifs essentiellement . Au-delà du public scolaire en journée, il faut ajouter les clubs qui pratiquent en soirée, le mercredi et le week-end. L'équipement accueillera plusieurs clubs, dont les clubs de basket et d'athlétisme (école d'athlétisme en période hivernale)

Identifiant interne : S-PF-1478340

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Une lettre de motivation, de 2 pages A4 maximum, présentant les membres de l'équipe proposée, leur(s) compétence(s) associée(s) et leur motivation pour l'opération - Une sélection de 3 références pour chacun des membres du groupement, sélection illustrée pour le mandataire. Ces références doivent porter sur des dossiers équivalents et des prestations de même nature au cours des trois (3) dernières années indiquant notamment le montant, la date, le destinataire public ou privé - Les noms et qualifications professionnelles des personnes physiques chargées de l'exécution des prestations sont demandés : profils des intervenants envisagés sur le projet, titres d'études, qualifications professionnelles, références

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 1

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1478340>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

Membres du jury : Les membres de la Commission d'Appel d'offres interne à la collectivité - (membre avec voix délibérative)

Membres du jury : Un représentant du Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement (Caue) - (membre avec voix délibérative)

Membres du jury : Deux représentants de l'Ordre des Architectes - (membres avec voix délibérative)

Prix

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : Les candidats invités à remettre une offre, et ayant remis les éléments demandés recevront une prime d'un montant de 13 200,00 euro(s) HT. Dans le cas où une offre serait incomplète ou ne répondrait pas au cahier des charges, une réduction ou suppression de la prime pourra être effectuée par le pouvoir adjudicateur. Le montant de cette prime sera déduit du montant de la mission Esquisse inscrit dans le détail des honoraires du groupement retenu

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1478340>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 04/07/2024 à 12:00

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Communauté de Communes Aunis Sud

Numéro d'enregistrement : 20004161400013

Adresse postale : 45 avenue Martin Luther King

Ville : Surgeres

Code postal : 17700

Pays : France

Point de contact : M. Le Président de la Communauté de Communes Aunis Sud

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0546072233

Adresse internet : <http://www.aunis-sud.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Poitiers

Numéro d'enregistrement : 219433

Adresse postale : 15, rue de Blossac Hôtel Gilbert

Ville : Poitiers

Code postal : 86020

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Téléphone : 0549607919

Télécopieur : 0549606809

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f6e43a87-4cd2-4ad7-ac75-f2eb0d8ca21e - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 04/06/2024 à 19:13

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/06/2024